

Partenariat entre l'ADEM et la Chambre des salariés

L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et la Chambre des salariés (CSL) s'unissent afin de renforcer l'accessibilité à la formation pour les demandeurs d'emploi.

Les deux institutions ont fixé les termes d'une nouvelle collaboration permettant aux demandeurs d'emploi d'accéder gratuitement aux cours du soir et aux séminaires proposés par le centre de formation continue de la CSL, le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC). Ainsi des places seront systématiquement mises à disposition pour les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM.

Les inscriptions devront uniquement se faire via le service Formation de l'ADEM, après avoir défini un projet professionnel réaliste et les besoins en formation y afférents entre le demandeur d'emploi et son conseiller référent à l'ADEM.

L'ADEM se réjouit de ce nouveau partenariat conforme à un de ses objectifs fixés pour l'année 2015, à savoir : l'accroissement de l'offre en formation destinée aux demandeurs d'emploi. En effet, la formation continue est un élément indispensable pour mieux faire correspondre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois.

La directrice de l'ADEM, Isabelle Schlessler, s'est félicitée de cette nouvelle collaboration. « Après les accords similaires avec la Luxembourg School for Commerce (LSC) et la Chambre des métiers, cette nouvelle collaboration avec la Chambre des salariés nous réjouit et nous remercions cette dernière pour son engagement envers les demandeurs d'emploi. »

Le président de la CSL, Jean-Claude Reding, a souligné la volonté de la CSL de contribuer avec cet accord à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Contact presse ADEM:

RANSQUIN Julie
Email : julie.ransquin@adem.etat.lu
Tél. : 247- 75312

Contact presse Chambre des salariés:

GOERGEN Nathalie
Email : nathalie.goergen@csl.lu
Tél. : 27 494 420